



Communiqué de presse

Mercredi 9 février 2022

Anne Hidalgo annonce des mesures pour prévenir la maltraitance et renforcer le contrôle de l'ensemble des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du territoire parisien

Le journaliste Victor Castanet a révélé dans son ouvrage *Les Fossoyeurs* des faits de maltraitance, en particulier au sein de l'EHPAD Les Bords de Seine, situé à Neuilly-sur-Seine. La Ville de Paris a décidé de procéder, sans délai, au contrôle de l'ensemble des EHPAD parisiens, en lien avec l'ARS Ile-de-France, pour que jamais des faits aussi choquants ne puissent se reproduire.

Par ailleurs, Anne Hidalgo a missionné l'Inspection Générale de la Ville de Paris (IGVP) afin qu'un audit soit mené sur le processus de remontée et de traitement de l'ensemble des signalements reçus et émis par les résidents, leurs familles, leurs proches, les services d'accompagnement des personnes âgées à Paris.

Anne Hidalgo a également chargé Jean-Marie Delarue, conseiller d'État honoraire et ancien président de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, d'une mission sur l'accès aux droits des personnes accueillies dans les EHPAD parisiens. En parallèle, un chantier sera engagé sur la prévention et la détection de la maltraitance auprès des personnes âgées recevant une aide et des soins à domicile.

Enfin, Rémi Féraud, président du groupe Paris en Commun informera les élus parisiens de son souhait de présenter lors d'une prochaine séance du Conseil de Paris le lancement d'une mission d'information et d'évaluation dédiée aux seniors à Paris.

Contact presse :

Franck Chaumont – Presse@paris.fr – 01 42 76 49 61